

## DOSSIER DE REINSCRIPTION EN D.U., D.I.U. ET CAPACITE SANTE – 2021-2022

Tous les champs sont à renseigner obligatoirement.

Le dossier et les pièces justificatives sont à renvoyer scannés (pas de photos avec téléphone) en format PDF obligatoirement, directement à votre assistante de formation continue (contact ci-dessus). Si le format ne correspond pas ou si le contenu est illisible, il vous sera retourné.

FORMATION : .....

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Madame       Monsieur

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Né(e) le : ..../..../..... à .....

Nationalité : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Numéro étudiant ..... (8 chiffres)

Numéro de contrat/Convention : ..... (Ex : FC-07-ABCD-20-1234)

### SITUATION ACTUELLE

Vous êtes :

Etudiant ou Interne    Demandeur d'emploi    Salarié du public    Salarié du privé

Profession libérale de santé    Particulier sans activité professionnelle et non-inscrit à Pôle Emploi

Autre : .....

### CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Vous êtes :

Ouvrier    Employé    Profession intermédiaire (dont technicien)    Cadre

Profession libérale et assimilée    Agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise

Autre : personne sans activité professionnelle

### DROITS NATIONAUX D'INSCRIPTION

Les Droits Nationaux d'Inscription sont annuels et leur montant est fixé en juillet de chaque année pour l'année universitaire suivante. Ils doivent être réglés lors de votre inscription administrative en ligne, par carte bancaire. Une attestation de paiement sera disponible sur votre espace numérique, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

DATE

SIGNATURE

## DECLARATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

Je soussigné(e), .....  
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur le présent formulaire sont exacts et sincères.

J'ai bien noté qu'en l'absence de déclaration de prise en charge du coût de la formation par un tiers financeur je ne pourrai demander ultérieurement à l'organisme de formation de renseigner des justificatifs relatifs à une prise en charge (attestation de présence etc...).

J'ai bien noté qu'en cas de prise en charge du coût de la formation par un tiers financeur ultérieurement à cette déclaration, je devrai m'acquitter du différentiel du coût de formation.

Fait à :

Le :

Signature :

*La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :*

*"Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

*Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (code pénal, art.441-1).*

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende" (code pénal art.441-6).*